Le profil professionnel des docteurs

Juliette Bijlholt

Gestion

Bonjour, Je suis tn troisième année de doctorat, ma thèse s'intitule "Excès de confiance, décision entrepreneuriale et performance" sous la direction d'Anaïs Hamelin et Marie Pfiffelmann.

jbijlholt@unistra.fr
Site Web : https://sites.google.com/view/juliettebijlholt/pr%C3%A9sentation/

Cœur de métier

PHASE 1 **Évaluation**

J'ai pu développer mes compétences d'évaluation de travaux scientific en discutant des papiers présentés durant des sessions parallèles de conférence. J'ai également évalué plusieurs abstracts afin de déterminer leur acceptation en conférence.

Évalue l'intérêt de différents documents relatifs à son domaine d'expertise.
Sait évaluer ses propres résultats tant en termes de qualité que de plus-value.
Est prêt à exposer des idées à un public critique, prend en compte l'évaluation de ses travaux par autrui.
Est prêt à évaluer les travaux d'autres contributeurs, apporte des évaluations rationnelles et réalistes.

PHASE 1 **Expertise et méthodes**

Maîtrise les connaissances de base, les concepts clés, leur histoire et leur portée dans son domaine d'expertise.
Connaît les progrès récents dans son domaine d'activité.
Est capable d'inscrire son activité dans un contexte international.
Connaît les méthodes et les techniques de recherche dans son domaine (y compris mathématiques et statistiques) et sait justifier leur pertinence pour un usage donné.
Est capable d'envisager des méthodes et techniques alternatives.
Est capable de formuler des problématiques et des hypothèses en fonction des besoins.
Défend de manière constructive les résultats de ses travaux, fournit des preuves à l'appui de ses idées et de ses propositions.
Structure ses argumentaires de façon claire, pédagogique et concise.

Qualités personnelles et relationnelles

PHASE 1 **Communication**

J'ai pu développer mes compétences en communication au cours de présentation de mes recherches en conférences nationales et internationales, notamment la conférence de l'Association Française de Finance (AFFI), à la Conférence Internationale de Gouvernance (CIG) à la RENT et à l'EURAM. Au cours de ces conférences j'ai notamment dû présenter mes travaux en anglais et en français.

Est capable de construire un argumentaire efficace et de communiquer sur son projet ou son activité.
Comprend, interprète et communique de façon appropriée dans un niveau de langue pertinent en fonction de l'objectif et des interlocuteurs.
Maîtrise une gamme de moyens de communication.

Maîtrise son identité numérique.
Contribue à la diffusion des connaissances au sein de l'entreprise en faisant preuve de pédagogie.
Pratique au moins deux langues de grande diffusion dont l'anglais.